

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°14-2026** L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

**Date de convocation :** 26/01/2026  
**Date d'affichage :**

Étaient présents :  
M. le Maire, SINOQUET Régis,  
M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ Denis

Élus :  
M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline et Mme SINOQUET Valérie ;

**Nombre de conseillers en exercices : 09** Étaient absents excusés :  
Mme LEGROS Alexandra (donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline),  
Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M. LEULIER Jean-Paul.

**Nombre de conseillers qui ont délibéré : 6** M. LEGRIS Cyril Denis est désigné secrétaire de séance.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

**Nombre de pouvoirs : 1**

**Pour : 07**  
**Contre : 00**  
**Abstention : 00**

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ;  
Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

**Objet :**  
Affectation des résultats

**Certifié exécutoire compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A – Résultat de l'exercice	52 807,55 €
B – Résultats antérieurs reportés	264 936,05 €
Résultat à affecter	
C = A + B (hors restes à réaliser)	317 743,60 €
<b>Section d'exécution d'investissement</b>	
D – Déficit	27 238,89 €
R – Excédent	0,00 €
E – Solde des restes à réaliser	
Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €
Report N-1 : R-001	50 012,51 €
F – Besoin de financement	
	0,00 €
Affectation = C	317 743,60 €
G – Affectation en réserve R – 1068 en investissement	0,00 €
Affectation complémentaire en réserve	0,00 €
H – Report en fonctionnement R002	317 743,60 €
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Ligne 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 773,62 €
Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté	317 743,60 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :  
- D'affecter le résultat de fonctionnement comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Régis SINOQUET

